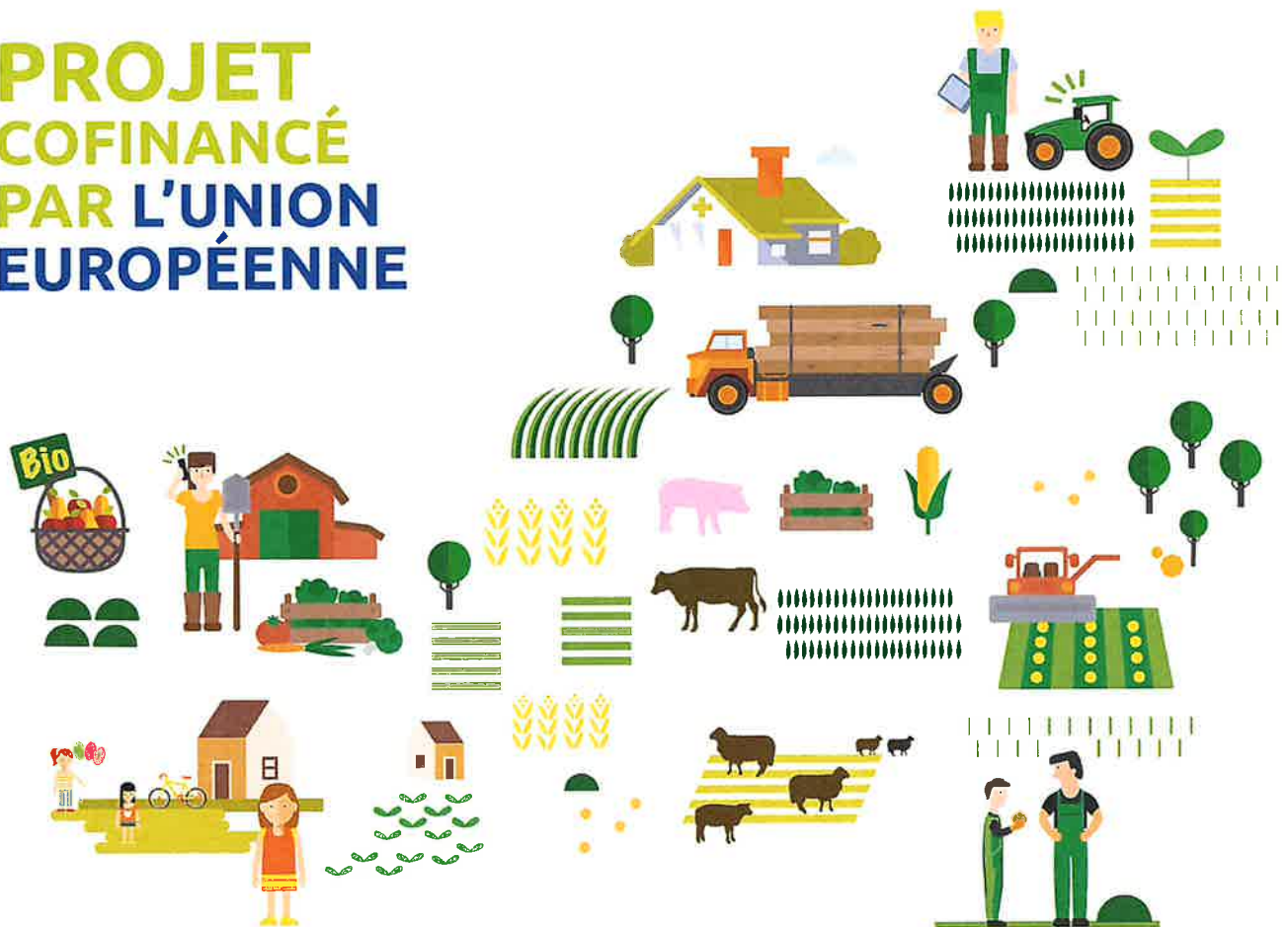


PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



NOM DU PROJET : CREATION D'UNE ROUTE FORESTIERE EMPIERREE ET D'UNE PLACE DE DEPOT-RETOURNEMENT DANS LA FORET COMMUNALE DE BLANCS COTEAUX, CANTON D'OGER.

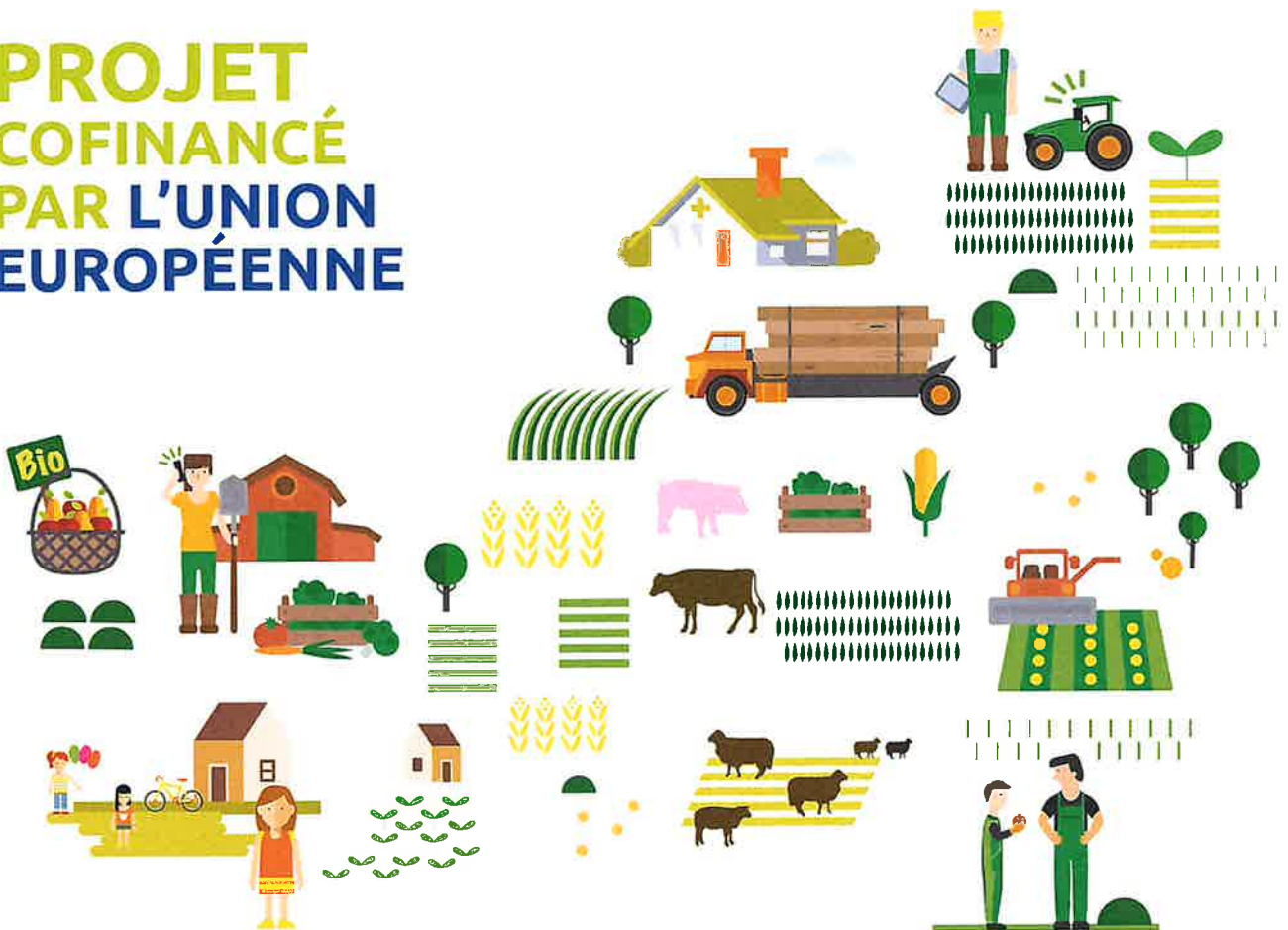
OBJECTIF : AMELIORER LA DESSERTE FORESTIERE DU MASSIF, DIMINUANT AINSI L'IMPACT NEGATIF DU DEBARDAGE SUR DE LONGUES DISTANCES.

REDYNAMISER LA GESTION FORESTIERE POUR UNE GESTION PLUS DURABLE.

LE MONTANT TOTAL DE L'AIDE EST DE 30 375.00 € HT.

www.europe.grandest.fr

PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



NOM DU PROJET : CREATION D'UNE ROUTE FORESTIERE EMPIERREE ET D'UNE PISTE EN TERRAIN NATUREL DANS LA FORET COMMUNALE DE BLANCS COTEAUX.

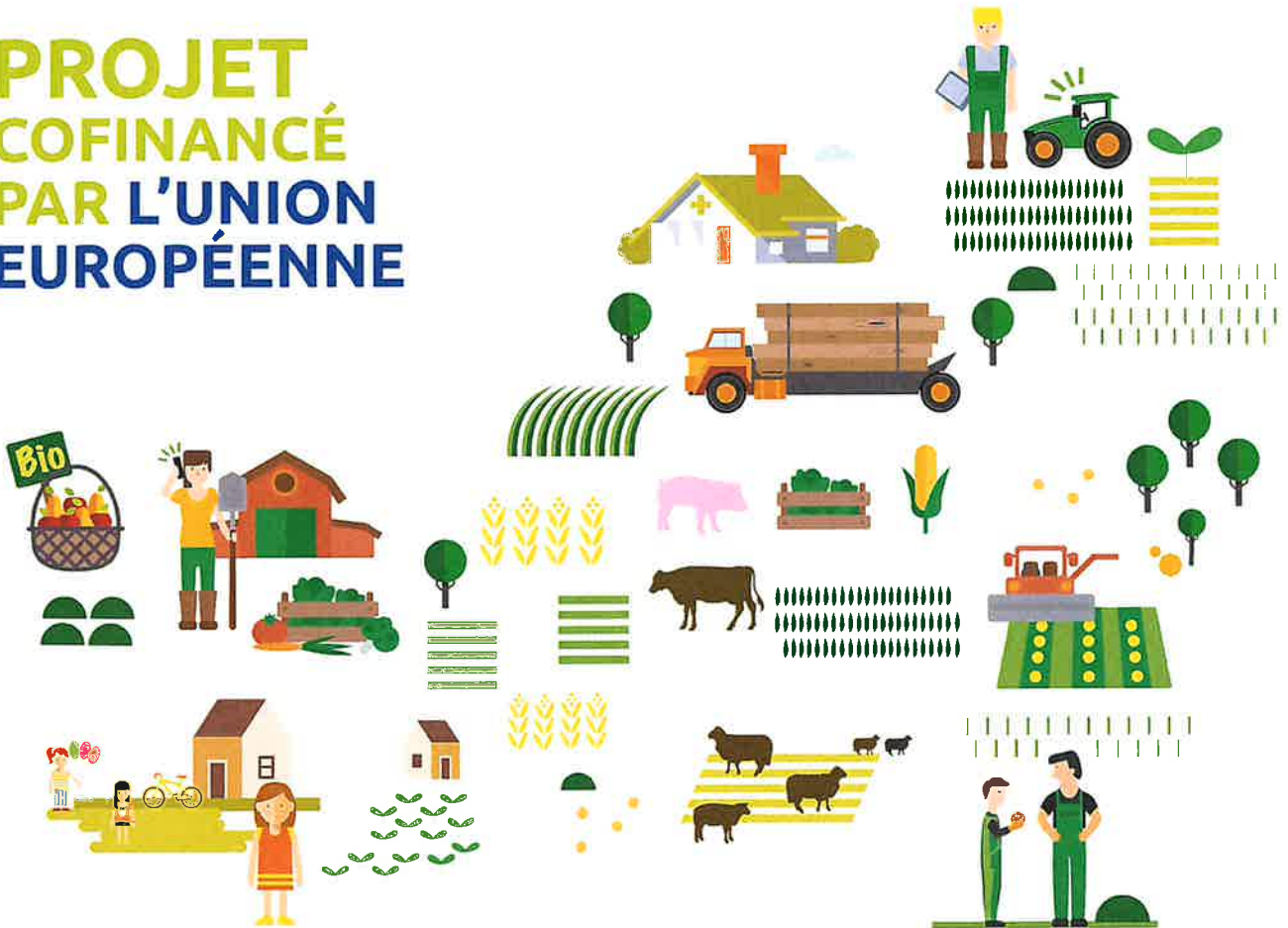
OBJECTIF: AMELIORER LA DESSERTE FORESTIERE DU MASSIF, DIMINUANT AINSI L'IMPACT NEGATIF DU DEBARDAGE SUR DE LONGUES DISTANCES.

REDYNAMISER LA GESTION FORESTIERE POUR UNE GESTION PLUS DURABLE.

LE MONTANT TOTAL DE L'AIDE EST DE 53 733.00 € HT.

www.europe.grandest.fr

PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



NOM DU PROJET : CREATION D'UNE ROUTE FORESTIERE EMPIERREE ET D'UNE PLACE DE DEPOT-RETOURNEMENT DANS LA FORET COMMUNALE DE BLANCS COTEAUX.

OBJECTIF: AMELIORER LA DESSERTE FORESTIERE DU MASSIF, DIMINUANT AINSI L'IMPACT NEGATIF DU DEBARDAGE SUR DE LONGUES DISTANCES.

REDYNAMISER LA GESTION FORESTIERE POUR UNE GESTION PLUS DURABLE.

LE MONTANT TOTAL DE L'AIDE EST DE 22 200 € HT.

www.europe.grandest.fr

Toutes les publications, les actions d'information et de communication liées au projet (site internet, brochures, plaquettes, affiches, dépliant, rapports d'activité, lettre d'information, études...) devront faire mention de la participation du FEADER et comporter :

- o le logo de l'Union européenne
- o la mention «Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales».

Cas particulier : si vous possédez un site web à usage professionnel et qu'un lien peut être établi entre ce site et l'opération qui sera financée, le site devra comporter également en plus des éléments ci-dessus une description succincte de l'opération (y compris de sa finalité et de ses résultats).

En plus de la publicité présente sur les publications, actions d'information et de communication liées au projet, selon le montant de l'aide publique totale qui sera accordé à votre projet (toutes les aides publiques prévues pour le projet, y compris l'aide FEADER) et une fois la notification de l'octroi de l'aide FEADER reçue, les supports suivants (**dimension minimale A3**) devront être apposés :

Aide Publique totale (aide FEADER comprise)	Types de support attendus : (obligations à respecter après la notification de l'octroi de l'aide FEADER)
En-deçà de 50 000€	La pose d'un support (plaque, affiche, panneau) est facultative et laissée au libre choix du bénéficiaire
Entre 50 000 et 500 000€	Plaque ou affiche placée dans un lieu aisément visible du public, à compter de la notification de l'octroi de la subvention FEADER, et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER.
Supérieure à 500 000€	Un panneau temporaire à compter de la notification de l'octroi de la subvention FEADER, qui sera remplacé au plus tard 3 mois après l'achèvement physique de l'opération par une plaque ou un panneau « permanent » et laissé au moins jusqu'à 5 ans après le paiement du solde de la subvention FEADER.

Les différents supports sont téléchargeables sur le site internet de la Région Grand Est : <http://www.grandest.fr/europe-grandest/> .